

Concilier l'existence de plusieurs cultures et systèmes juridiques distincts (tels le droit Romano-germanique, la Common Law, le Droit Coutumier) : expériences comparées des Etats à travers le monde. Les systèmes juridiques « mixtes » (mélange et fusion délibérés de plusieurs grandes traditions juridiques). Le Bijuridisme et pluri-juridisme (préservation et utilisation simultanée de plusieurs grandes traditions juridiques au sein d'un pays, souvent dans des aires géographiques différents). L'harmonisation juridique (unification du droit) et ses défis dans des Etats avec une pluralité de traditions juridiques. Ressources en droit comparé, avec un accent sur les traits caractéristiques, les domaines de divergence et de convergence, et l'évolution des traditions juridiques Romano-Germanique (droit civil ou continental) et de Common Law (droit Anglo-Saxon).

Bijuridisme et politiques de bijuridisme - Canada

- 1. Canada, Ministère de la Justice, <u>Politique sur le Bijuridisme et l'Harmonisation du Droit</u>, 2015.
- 2. Canada, Ministère de la Justice, <u>Le système de justice du Canada : Bijuridisme</u> <u>et Harmonisation</u>, (Recueil de documents-ressources), site visité en octobre 2020.
- 3. France Allard, <u>La Cour suprême du Canada et son impact sur l'articulation du bijuridisme</u>, 2016.
- 4. Marie-France Séguin & Marie-Claude Gervais, <u>Le bijuridisme au Canada et dans le monde : Quelques considérations</u>, Conseillères Juridiques, Ministère de la Justice du Canada, 20 pp.

Expériences comparées - pluri-juridismes, langues et droit dans des pays bilingues

- 5. Pierre Etienne Kenfack, <u>La gestion de la pluralité des systèmes juridiques par les Etats de l'Afrique noire : les enseignements de l'expérience camerounaise</u>, Cahiers de la recherche sur les droits fondamentaux, No. 7, 2009, pp 153 160.
- 6. Nkoulou Yannick-Serge, <u>Langue et droit au Cameroun (Linéaments de la problématique de l'unification du droit dans un contexte bilingue).</u> In: Revue internationale de droit comparé. Vol. 67 N°3, 2015. pp. 695-726.
- 7. Mathieu Devinat, *Le bijuridisme et le bilinguisme canadiens : des idéaux sous tension*, Revue Française de Linguistique Appliquée, vol xvi, 2011/1, pp 33 à 50.
- 8. Marie-Eve Hudon, <u>Le bilinguisme dans l'appareil judiciaire canadien : le rôle du gouvernement fédéral</u>, Division des Affaires Juridiques et Sociales, Bibliothèque du Canada, 15 décembre 2017, 31 pp.
- 9. Jean-Claude Gémar, <u>Aux sources de la « jurilinguistique » : texte juridique, langues et cultures</u>, Revue Française de Linguistique Appliquée, Vol XVI, 2011/1, pp 9 à 16.
- 10. M. Emmanuel Didier, <u>La Common Law en français Étude juridique et linguistique de la common law en français au Canada</u>, Revue internationale de droit comparé, Vol. 43, No 1, Janvier-mars 1991. pp. 7-56.

Cultures juridiques, langues et le nouveau droit supranational (OHADA)

- 11. Salvatore Mancuso, <u>« La coexistence du droit civil et du common law en Afrique</u> », Revue de l'ERSUMA :: Droit des affaires Pratique Professionnelle, N° Spécial, IDEF Mars 2014, L'interpénétration des systèmes juridiques : de l'ignorance à la confrontation et à la coexistence harmonisée.
- 12. Claire Moore Dickerson, <u>Le droit de l'OHADA dans les États anglophones et ses problématiques linguistiques</u>, In: Revue internationale de droit comparé. Vol. 60 N°1,2008. pp. 7-17.

13. Jean Jacques Ndongo, <u>Les Actes Uniformes de l'OHADA en traduction</u>, Revue Parallèles, No. 25, Octobre 2013

Regards croisés sur la common law et le droit civil

- 14. Blondel Jean. <u>La Common Law et le droit civil. In: Revue internationale de</u> <u>droit comparé</u>, Vol. 3 N°4, Octobre-Décembre 1951. pp. 585-598.
- 15. Rosenfeld Michel, Philippe Xavier, Scoffoni Guy, Fatin-Rouge Stefanini Marthe. <u>Rapprochements et divergences persistantes des systèmes juridiques de Civil Law et de Common Law</u>. In: Annuaire international de justice constitutionnelle, 24-2008, 2009, pp. 33-55.
- 16. Grenon, A. (2005). <u>Codes et codifications : dialogue avec la common law ?</u> Les Cahiers de droit, 46 (1-2), 53-75.
- 17. Tallon Denis. <u>L'harmonisation des règles du droit privé entre pays de droit civil et de common law</u>. In: Revue internationale de droit comparé. Vol. 42 N°2, Avril-juin 1990. Etudes de droit contemporain. pp. 513-523.
- 18. Morissette Yves-Marie. <u>Les caractéristiques classiquement attribuées à la Common Law</u>. In: Revue internationale de droit comparé. Vol. 65 N°3,2013. pp. 613-636.
- 19. LeBel, L. & Le Saunier, P.-L.. <u>L'interaction du droit civil et de la common law à la Cour suprême du Canada</u>, Les Cahiers de droit, 47 (2), (2006), pp. 179–238.
- 20. Glenn H. Patrick, <u>La civilisation de la common law. In: Revue internationale</u> <u>de droit comparé</u>. Vol. 45 N°3, Juillet-Septembre 1993. pp. 559-575.